



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Starkstrominspektorat ESTI
Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI
Ispettorato federale degli impianti a corrente forte ESTI
Inspecturat federal d'installaziuns a current ferm ESTI

Rapport de sinistre n° 2026-0201
10 février 2026

Incendie dans une boîte de jonction d'un générateur photovoltaïque

- Dommage :
- Installations de distribution/production
 - Installation
 - Produit/consommateur

- Tension effective :
- Haute tension
 - Basse tension
 - Autres

Situation initiale :

Lors de la construction d'une installation photovoltaïque en 2021, les boîtiers de jonction d'un générateur photovoltaïque (GAK) ont été installés à l'horizontale. Ceux-ci ont en outre été équipés d'une protection contre les intempéries afin de les protéger des influences extérieures. Cependant, en raison de leur orientation et de leur montage à l'horizontale, de la condensation s'est accumulée à l'intérieur des GAK, ce qui a provoqué un court-circuit et finalement un incendie. Les dégâts matériels ont été considérables. L'installation photovoltaïque a ensuite été hors service pendant plusieurs mois en raison des travaux de remise en état.



Eau dans le boîtier de jonction du générateur photovoltaïque



Boîtier de jonction du générateur photovoltaïque brûlé

Causes :

- La formation éventuelle de condensation à l'intérieur du GAK n'a pas été suffisamment prise en compte lors de l'installation.
 - Le GAK n'a pas été installé debout comme indiqué par le fabricant, mais couché.
-

Mesures :

- Les équipements électriques doivent être conçus et installés conformément aux indications du fabricant.
 - Le respect des indications du fabricant doit être vérifié lors du contrôle initial ainsi que lors du contrôle final, du contrôle de réception et des contrôles périodiques.
 - Les documents techniques nécessaires (informations du fabricant) doivent être disponibles dans la documentation de l'installation conformément à la norme SN EN IEC 62446-1 :2016.
 - Lors de la planification et de l'installation de GAK, il faut tenir compte de la formation de condensation. Dans les petits GAK, l'eau de condensation est souvent évacuée par une ouverture prévue à cet effet. Dans les grands GAK, le principe de la ventilation transversale empêche la formation excessive d'eau de condensation. Les indications du fabricant s'appliquent.
-

Bases juridiques :

- Ordonnance sur les installations électriques à basse tension (Ordonnance sur les installations à basse tension, OIBT), RS 734.27
 - SN 4110000 :2025 Chapitre 6.1.2.2 Installé conformément aux éventuelles instructions du fabricant
 - SN EN IEC 62446-1 Systèmes photovoltaïques (PV) – Exigences pour les essais, la documentation et la maintenance – Partie 1 : Systèmes connectés au réseau électrique – Documentation, essais de mise en service et examen
-